N° 56

Cere
FRC
1812

COLLEGE
DES SCIENCES,
ET DES ARTS,
CI-DEVANT
COLLÉGE DE SAINTE-BARBE,
À PARIS.

Le ci-devant collège de Sainte-Barbe, distingué jadis par les bonnes études de ses élèves, vient d'être rendu à son ancienne destination, sous le nom de Collège des Sciences et des Arts.

Le Ministre de l'intérieur, toujours empressé de seconder les établissemens consacrés à la propagation de l'instruction publique, connaissant d'ailleurs le zèle et les talens exercés des directeurs de ce Collège, dans l'éducation de la jeunesse, a pris une décision par laquelle ceux de leurs élèves qui ne seraient pas encore en état de suivre les cours de l'école centrale du Panthéon, seraient admis, comme externes, aux leçons du Prytanée Français, ci-devant collège Louis-le-Grand, dont les bâtimens sont attenants à ceux du *Collège des Sciences et des Arts*.

On enseigne de plus dans cette école les arts d'agrément, et rien n'y est négligé de tout ce qui peut intéresser les familles sous le double rapport de l'instruction et des soins physiques pour les enfans.

S'adresser, pour les autres renseignemens nécessaires, *aux directeurs du Collège des Sciences et des Arts, ci-devant Collège Sainte-Barbe, division du Panthéon*. Avoir soin d'envoyer l'âge et le savoir des enfans.

BERTRAND-QUINQUET, Imprimeur du PRYTANÉE FRANÇAIS, rue Germain-l'Auxerrois, N°. 53.

